



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

**TT&RR International Association**  
**(*Transhumance Trails and Rural Roads*)**

**Formulaire d'adhésion**

**Fondements**

La transhumance est un phénomène qui a un sens et une importance transnationale pour la compréhension et le respect des valeurs européennes communes.

Le pastoralisme transhumant a été un élément fondamental de la culture européenne qui s'étend de la mer Noire à l'océan Atlantique et de la mer Noire à l'océan Atlantique et de la mer Méditerranée à la mer Baltique.

Il est à l'origine d'un héritage ethnographique et d'un patrimoine culturel extraordinaires qui doivent être préservés (Convention de l'Unesco de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel).

Les éléments essentiels de ce patrimoine culturel sont les pistes, le paysage de pâturage, le bétail et les bergers.

Les sentiers sont les modèles de base de ce patrimoine matériel formé d'objets, de sanctuaires, d'enclos, d'artisanat, d'outils et de tout ce qui était lié à la vie quotidienne et à la gestion du bétail mais aussi d'un patrimoine immatériel sous la forme de savoir-faire, de musique, d'arts, de poésie et de croyances.

Le paysage pastoral est un espace culturel de pâturages et de prairies façonné au fil des millénaires par l'interaction constante entre l'homme et la nature.

Les éleveurs et leurs troupeaux sont les gardiens de cet héritage.

Les éleveurs sont le patrimoine "humain", le patrimoine vivant.

Les institutions, organismes, administrations publiques, associations ou toute autre entité ayant qui souhaiteraient s'associer ou entrer en partenariat avec l'Association Internationale Pistes de Transhumance et Routes Rurales (Trails and Rural Roads, Acronyme : TT&RR), doivent adhérer aux présupposés culturels exposés ici et partager l'esprit de cette initiative dans le but de



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

rapprocher les gens et de promouvoir la connaissance des racines culturelles européennes communes.

## Objectifs et buts

L'association internationale TT&RR :

- est une initiative de coopération culturelle, éducative et touristique ;
- favorise la sauvegarde du patrimoine culturel européen ;
- encourage le dialogue interculturel et la connaissance de l'héritage européen commun ;
- identifie le pastoralisme transhumant et les pâturages traditionnels en tant que liens entre les racines culturelles des pays européens ;
- propose une approche transdisciplinaire de l'étude des relations entre les itinéraires de transhumance et les anciennes routes ;
- identifie dans les sentiers de transhumance le réseau de connexions d'origine protohistorique qui ont été le vecteur de l'intensification des échanges commerciaux et culturels ;
- promeut le développement d'itinéraires basés sur les routes historiques de la transhumance ;
- vise à relier dans un réseau commun le plus grand nombre possible de sentiers de transhumance à travers l'Europe, quelles que soient leurs longueurs.

## Certification en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe

L'association internationale TT&RR a demandé la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" dans le cadre du cycle de certification 2022-2023 d'un réseau européen de « *Sentiers de transhumance et d'itinéraires ruraux* ».

Grâce à cette certification, l'association internationale TT&RR vise à promouvoir un « slow tourisme » durable, créatif et pleinement conscient de l'esprit du lieu. Dans ce sens, le tourisme peut devenir un outil de valorisation et de promotion pour les zones marginales et intérieures.

ASOCIACIÓN VÍAS DE TRASHUMANCIA Y CAMINOS RURALES - ASSOCIATION SENTIERS DE TRANSHUMANCE ET CHEMINS RURAUX  
Avenida de la Trinidad 61 Fundación General Universidad de La Laguna - San Cristóbal de La Laguna (SANTA CRUZ DE TENERIFE)  
Espagne. Boîte postale 456. C.P.: 38200.

Nº d'inscription au Registre National des associations 617563 - CIF G76801067



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

L'association internationale TT&RR s'engage à promouvoir la sensibilisation et le développement durable, en impliquant tous les acteurs locaux, les administrations locales, les institutions publiques, les associations locales ainsi que les communautés locales, la société civile et les jeunes, qui seront les futurs acteurs et les gardiens du patrimoine culturel.

En cas d'obtention de la certification, chaque membre de l'Association internationale TT&RR pourra utiliser les logos du Conseil de l'Europe et de l'Itinéraire Culturel.

## Adhésion

Aux nouveaux membres/partenaires, nous demandons :

- de ratifier les statuts de l'Association Internationale TT&RR ;
- d'adhérer à ses buts, ses objectifs et les tâches poursuivies avec la demande de certification en tant qu'Itinéraire Culturel ;
- de partager les principes rappelés dans le Préambule, qui font partie intégrante de la présente déclaration.

L'adhésion à l'Association internationale TT&RR permet de bénéficier des avantages suivants :

- l'appartenance à un réseau transnational doté d'un statut juridique ;
- un accès ouvert aux contacts qualifiés des autres membres ;
- un accès libre aux archives déposées sur le site web et à toute autre archive régie par l'Association TT&RR ;
- un accès ouvert aux opportunités de conseil et de financement ;
- l'utilisation du logo de l'association TT&RR ;
- soumettre des propositions et des projets au conseil d'administration et à l'assemblée générale.



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

L'adhésion à l'Association Internationale TT&RR permet de participer à l'Assemblée Générale qui se réunit deux fois par an.

L'adhésion à l'association implique le paiement d'une cotisation annuelle, comme indiqué dans le formulaire ci-dessous. Ordre de paiement d'adhésion à :

**Asociacion Vias de Trashumancia y Caminos Rurales**

**IBAN : ES8930581302662720017801**

**Libellé : Cotisation de l'association année 2023**

Le demandeur fournit volontairement ses données personnelles demandées dans le formulaire ci-dessous, nécessaires pour son inscription conformément aux dispositions de la législation en vigueur en matière de protection de la vie privée et de traitement des données à caractère personnel, qui peut être consultée sur le site dans la section dédiée (Règlement UE 2016/679).

Le formulaire d'adhésion ci-dessous doit être rempli et renvoyé à :

Asociacion Vias de Trashumancia y Caminos Rurales

Avenida de la Trinidad 61 Fundación General Universidad de La Laguna

San Cristóbal de La Laguna (SANTA CRUZ DE TENERIFE) España

Une copie complète doit être envoyée par email à :

**Secrétariat TT&RR**

[transhumance.eu@gmail.com](mailto:transhumance.eu@gmail.com)

avec un bref profil de l'organisation, éventuellement la description de l'itinéraire proposé (max. 3000 caractères), 8 photos et le logo de l'organisation (.tiff ou .jpeg).

La demande d'adhésion sera approuvée par le conseil d'administration et soumise à l'assemblée générale pour ratification finale.



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

## Données personnelles

### Dénomination

--

NOM	PRÉNOM
REPRÉSENTANT LÉGAL	
MEMBRE INDIVIDUEL	

NATIONALITÉ	
DOMICILE	
RÉGION/DISTRICT	

ADRESSE	
VILLE	
CODE POSTAL	
CODE FISCAL	
TÉLÉPHONE	
E-MAIL	

Habiendo leído el estatuto de la Asociación Internacional TT&RR, teniendo en cuenta los fines y objetivos de la Asociación y el deseo de contribuir activamente a su desarrollo,

**SOLICITA unirse a la Asociación como: (marcar lo que corresponda)**



TT&RR

Transhumance Trails and Rural Roads Association

<https://ttrr.eu/>

	SOCIO INSTITUCIONAL (ENTELOCAL)	CUOTA ANUAL € 200,00
	SOCIO INSTITUCIONAL (ENTIDAD INVESTIGACIÓN)	CUOTA ANUAL € 200,00
	SOCIO ORDINARIO (ASOCIACIONES DE BASE)	CUOTA ANUAL € 50,00
	AMIGOS DE LA TRASHUMANCIA (PERSONA FÍSICA)	CUOTA ANUALE € 50,00
	EUROPEAN PARTNER(PAISES UE)	CONTRIBUCIÓN VOLUNTARIA
	NON EUROPEAN PARTNER(PAÍSES EXTRA UE)	CONTRIBUCIÓN VOLUNTARIA

La inscripción se considera efectiva en el momento de la comunicación de aceptación por parte de la Junta directiva o por delegación por parte de secretaría.

El registro es válido 12 meses a partir de la fecha de aceptación. La renovación para el año siguiente se realizará sin más firma de formularios, mediante el pago de la tasa anual establecida, en un plazo máximo de 5 días a partir de la fecha de vencimiento.

Se adjunta copia de documento personal válido.

Usted autoriza el tratamiento de datos personales sensibles para los usos permitidos por la ley.

FECHA	FIRMA	SELLO